

GARDOUCH ACTUALITES

DATES A RETENIR

8-9-10-11 Novembre

Fête du village

Samedi 9 Novembre

Foot : GOC 2 - Côteaux 2, 18h30

Foot : GOC 1 - Merville 1, 20h30

Jeudi 14 Novembre

Volley: VOG - Pourvoirville 1, 20h45

Samedi 16 Novembre

Loto de l'école

20h30, salle polyvalente

Jeudi 28 Novembre

Volley: VOG - CECRAM, 20h45

Samedi 30 Novembre

Foot : GOC 2 - Bruguières 2, 18h30

Foot : GOC 1 - Colomiers 3, 20h30

Loto de la Chasse

21h00, salle polyvalente

Samedi 7 Décembre

Foot : GOC 1 - Côteaux 1, 20h30

Jeudi 12 Décembre

Volley: VOG - Pourvoirville 2, 20h45

Samedi 14 Décembre

Loto du Foot/ Volley

21h00, salle polyvalente

Dimanche 29 Décembre

Loto du Gras de la Pétanque

15h00, salle polyvalente

Jeudi 16 Janvier

Volley: VOG - ASAS 2, 20h45

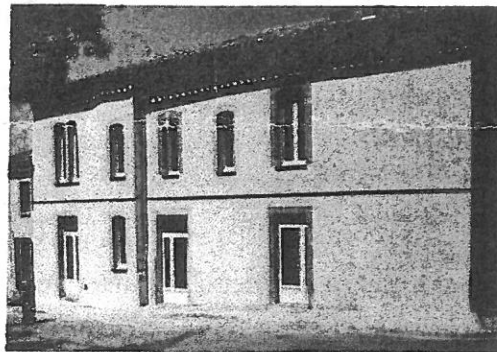
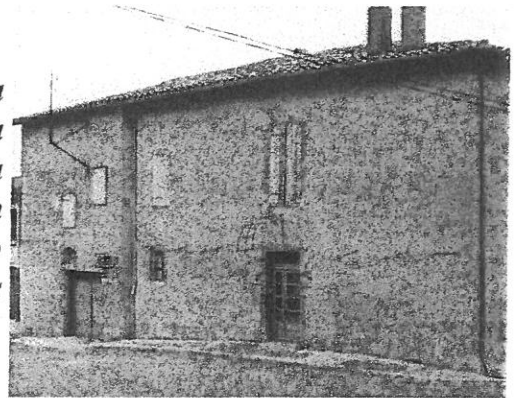
Samedi 18 Janvier

Pétanque : Assemblée Générale,

17h30

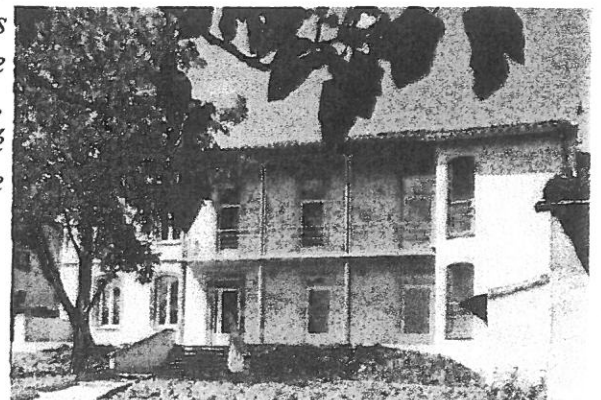
LE MOT DU MAIRE

Voici un mois que la Maison des Associations a ouvert ses portes. Musique à Gardouch et l'Association Familiale Rurale avec le Club des Aînés se sont installés dans les nouveaux locaux.



Avec cette réalisation, la Municipalité met à la disposition des associations huit nouvelles salles confortables et agréables et témoigne ainsi de sa volonté d'être aux côtés du monde associatif en lui apportant son aide financière (subventions annuelles) et matérielle (mise à disposition d'installations).

La dizaine d'associations gardouchoises ne pourrait vivre sans l'investissement de tous les bénévoles qui les animent. Nous devons leur rendre hommage et les remercier de leur dévouement. C'est grâce à eux que vivent et que vivront ces lieux de rencontre, de détente, d'apprentissage, de loisirs et de convivialité si nécessaires dans notre monde du XXIème siècle.



François FOURNIER

QUOI DE NEUF AU CONSEIL ...

RESTAURANT SCOLAIRE.

Le prix de la restauration scolaire, qui était resté stable durant 2 ans, augmente de 2,3 %, ce qui représente une progression de 2,13 €. par trimestre. Il faut donc compter:

94,52 € par enfant et par trimestre.

79,86 € par enfant et par trimestre pour les familles de 3 enfants et plus.

3,12 € par repas pour les adultes.

CLASSEMENT DU CHEMIN DE VIEILLEVIGNE DANS LA VOIRIE DEPARTEMENTALE.

Ce chemin connaît un trafic intercommunal qui ne cesse de croître: 340 véhicules / jours en moyenne (étude réalisée par la D.D.E au cours du 2^{ème} trimestre 2002)

Cette augmentation est due aux nouvelles constructions en bordure de cette voie qui dessert aussi Vieillevigne. Il est également un cheminement possible pour rejoindre les routes départementales N° 16, 622, 625, la nationale 113 et les autoroutes A 61 et A66.

Le conseil approuve la proposition du Maire, de demander au Conseil Général son classement dans le patrimoine de la voirie départementale.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE, AU BENEFICE DES PERSONNES AGEES.

Après enquête, auprès des personnes susceptibles de pouvoir en bénéficier, (11 réponses favorables), il a été décidé d'acheter un véhicule utilitaire Renault (12 173,17 €) et 24 containers isothermes (3513.17 €). Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général.

Les bénéficiaires ne paieront que le prix du repas. La commune prendra à sa charge les frais annexes.



EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE.

Deux études sont menées parallèlement par le cabinet d'architecture Glauzy-Siorat de Castanet. L'extension de l'école dépend des services académiques de la programmation des constructions scolaires. Le restaurant scolaire est subventionné par la commission permanente du Conseil Général. Il est soumis à l'examen des services vétérinaires.

Une réunion d'information en présence des enseignants, des élus du conseil d'école et de la commission scolaire du conseil municipal se tiendra très prochainement.

MAISON DES ASSOCIATIONS.

Le conseil a adopté un certain nombre de dispositions.

Occupation régulière :

L'association formule une demande au cours de la réunion organisée après les vacances d'été et qui regroupe les représentants des associations et la municipalité. Un trousseau de clés est remis au président, à l'année, pour un accès aux locaux, en fonction de la planification établie.

Occupation occasionnelle :

Une demande écrite doit être déposée au secrétariat de mairie, au minimum, 10 jours avant la période d'utilisation, à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet. Après accord du Maire, les clés sont à retirer à la mairie au cours du jour ouvrable qui précède l'occupation.

Dénomination des salles :

Après réflexion, le conseil a adopté la dénomination des différentes salles.

Il a choisi des noms de personnages célèbres du monde des arts et des lettres, soit parce que l'année 2002 marque un anniversaire important, soit parce qu'ils sont ou ont été des figures régionales importantes.

Au rez-de-chaussée: salle Jean Jaurès, salle Frédéric Chopin, salle Charles Trenet, et salle Victor Hugo.

A l'étage : salle Barbara, salle Emile Zola, salle Henri de Toulouse Lautrec. Le nom de Pierre Perret pour la grande salle sera définitif lorsque le chanteur compositeur aura donné son accord.

LES ASSOCIATIONS GARDOUCHOISES



Association familiale rurale : A.F.R. :

Président : *Marcel FAURE*

- Rencontre 3^o âge , contact : Mme *RECOCHE* 05.61.27.08.74
Mme *FONTEZ* 05.61.81.64.05

- Couture , contact : Mme *VILLA* 05.61.81.59.76

- Peinture , contact : Mme *DEDIEU* 05.61.81.69.56

- Gymnastique , contact : Mme *ANDUZE* 05.61.27.06.74

- Services d'aide à domicile , contact : M. *GIL* 05.61.81.66.12

M. *ANDUZE* 05.61.27.06.74

- Théâtre , contact : Mme *MIQUEL* 05.61.27.06.32

Association intercommunale de chasse agréée : A.I.C.A. :

Président : *Robert MASSICOT*, contact : 05.61.27.04.52

Association des parents d'élèves :

Président : *Henri-Paul PUEL*, contact : 05.61.81.60.70

Club de football : G.O.C. :

Il est engagé auprès du district de football de la Haute Garonne

Président : *Alain MILHAU*, contact : 05.62.71.19.34

Le club : 2 équipes seniors, 3 équipes 18, 15 et 13 ans

L'école de foot: 1 équipe à 7 (13 ans), 2 équipes benjamins, 2 équipes poussins et 3 équipes débutants.

Responsable : *Pascal RESPAUD* contact : 05.62.71.16.29



Club de pétanque : G.P.C. :

Il est affilié à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP)

Président : *Alain CROUZILLAT*, contact : 05.61.81.38.25

Club de tennis : G.T.C. :

Il est affilié à la Fédération Française de Tennis (FFT)

Président : *Charles MOMI*, contact : 05.61.27.13.76

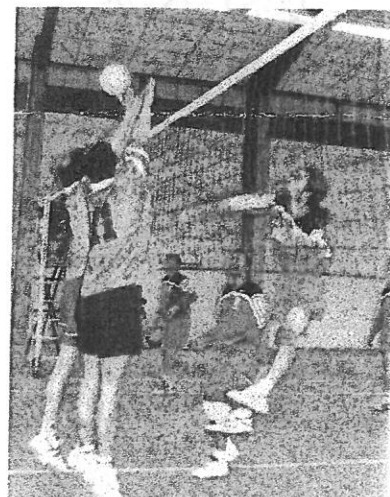
Cours enfants : Tous les vendredi au gymnase à partir de 17 h 30

Club de volley-ball : V.O.G. :

Il est engagé auprès de la Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)

Président : *Serge STIP*, contact : 06.79.76.48.15

Entraînements : mardi et jeudi à partir de 20 h



Comité des fêtes :

Présidente : *Annette TERRAIL*, contact : 05.61.81.66.02

Europall :

L'association a pour but de favoriser l'ouverture vers l'Europe

Président : *Gérard SANT*, contact : 05.61.81.59.32

Havana Club Gardouchois :

Elle propose des rencontres sportives amicales et des loisirs

Président : *Sébastien JEANJEAN*, contact : 05.61.81.66.01

Musique à Gardouch :

École de musique : initiation au solfège et cours particuliers de piano.

Présidente : *Evelyne LAURENS*, contact : 05.61.81.58.48

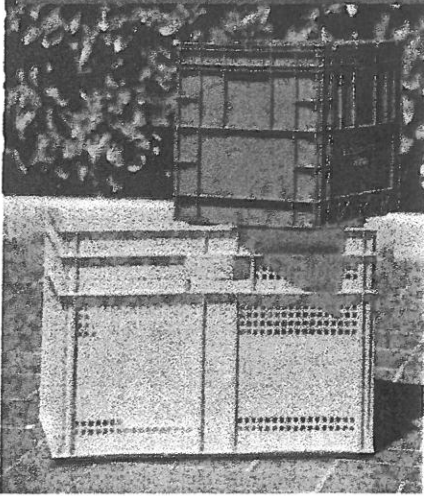
Mutuelle St Matthieu :

Une société d'entraide, devenue mutuelle complémentaire, ouverte aux assurés sociaux.

Président : *Hervé JEANJEAN*, contact : 05.62.18.43.67



LE TRI SELECTIF, C'EST POUR BIENTÔT !



400 kg ! C'est la quantité d'ordures ménagères que chacun d'entre nous produit chaque année... c'est à peu près deux fois plus que dans les années 60.

Pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ? Nous pouvons aujourd'hui donner une nouvelle vie à nos déchets. Mais on ne peut valoriser selon la même technique, des vieux papiers et une boîte de conserve métallique en fer ! C'est pour cette raison qu'il faut trier les emballages et les journaux magazines à recycler en les séparant du reste des ordures.

Le SIVOM de Villefranche de Lauragais a donc entrepris de mettre en place la collecte sélective des ordures ménagères sur les 21 communes du canton.

Au cours du premier trimestre 2003, nous mettrons donc dans une première caissette les emballages carton (comme les boîtes de céréales), les emballages en plastique (bouteilles d'eau), les emballages métalliques (boîtes de conserves), les journaux magazines et dans une deuxième caissette le verre.

Prochainement, le SIVOM et la Société ONYX chargée de la collecte, vous donneront toutes les informations nécessaires pour vous permettre de trier vos déchets.

INFOS PRATIQUES.

CONTAINERS A ORDURES MENAGERES :

Le service de ramassage des ordures ménagères rappelle qu'il est formellement interdit de déposer dans les containers ou à l'extérieur, tout encombrant tel que ferraille, bois, plâtre, matelas ou autres. Il faut attendre les jours de ramassage prévus à cet effet.

Il est rappelé également que pour des questions d'hygiène et de mauvaises odeurs les détritiques doivent être mis dans des sacs plastiques avant d'être jetés dans les dits containers.

PROBLEME DES GRAISSES DANS LES EGOUTS :

Afin d'éviter des bouchons occasionnés par les graisses qui nécessitent l'intervention d'une hydro cureuse fort coûteuse, il est vivement conseillé de ne pas les vider dans l'évier.

Les huiles ou graisses alimentaires peuvent être récupérées dans des bouteilles en plastique ou dans des sacs et, après refroidissement, jetées dans les containers à ordures ménagères.

TAILLE DES HAIES : Rappel

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir et de tailler les arbres et les haies, qui débordent sur la voie publique ou sur les chemins de servitude.

VITESSE EN AGGLOMERATION :

Pensez à lever le pied et à respecter les prescriptions du code de la route.

FETE LOCALE LES 8, 9, 10 & 11 NOVEMBRE



Comme chaque année, à la Saint Martin, le comité des fêtes vous propose un certain nombre d'animations : la mounjetade, les bals avec David Corry, Mégamix 2000, Paul Remy, Big Boss.

Dimanche, la messe sera suivie de la cérémonie au monument aux morts et de l'apéritif dansant.

Des attractions foraines vous attendent place de la Liberté durant toute la fête.